

ACTUALITÉ

L'agriculture dans le Calvados en 2040

Restitution publique le vendredi 10 mars en session Chambre.

Le département du Calvados a sollicité la Chambre d'agriculture afin de conduire un travail de prospective. Il s'agit d'imaginer collectivement quel serait le paysage agricole, économique et social local à un horizon de 20 ans. Initiés en 2021, ces travaux feront l'objet d'une restitution publique lors de la session Chambre du vendredi 10 mars 2023. Perrine BUCHART, cheffe de projet territorial de la Chambre d'agriculture, a piloté cette étude. Elle revient sur ces temps forts qui permettront d'éclairer les acteurs du territoire sur les risques à circonscrire et les opportunités à saisir.

Partir de la situation actuelle

Les travaux ont débuté par une revue des principales filières représentées dans le département : chiffres clefs, tendances sur les dernières années, caractéristiques et sociologie des acteurs... Cette analyse a fait l'objet d'une synthèse sous la forme de fiches d'identité pour chaque secteur d'activité. Parallèlement, plusieurs facteurs

ont mérité un traitement particulier tel que le changement climatique ou la géopolitique mondiale. Dans le premier cas, les informations du GIEEC normand ont servi de référence, détaillant ainsi les températures, la pluviométrie, les événements extrêmes anticipés pour 2040. Concernant l'impact de la géopolitique mondiale, la guerre en Ukraine se déclarait avant la seconde étape des travaux ; les incertitudes ont donc été intégrées comme un aléa, potentiel biais identifié de l'étude.

Confronter les points de vue

La seconde étape de cette étude était la constitution d'un groupe multi-acteurs composé d'élus locaux, d'acteurs économiques, de chercheurs, de directeurs d'établissement agricole, de représentants d'ONG, d'OPA, d'agriculteurs bio et conventionnels, circuits longs et courts, toutes filières... 30 personnes portant des opinions et des visions variées se sont réunies lors de 3 soirées de travail. Le conseil départemental a salué l'engagement de ces personnes, qui ont pris sur leur temps afin de contribuer à la réflexion collective. Quatre scénarii prospectifs ressortent de ces réunions. Il s'agit de quatre photos, qui dépeignent ce que pourraient être les paysages

agricoles, les fonctions qui leur seraient attribuées et les liens entretenus avec la société. Aucun ne se déroulera tel qu'il a été décrit. En revanche, poser quatre hypothèses d'avenir a permis de faire se positionner élus, citoyens et agriculteurs sur le scénario le plus souhaitable d'une part et le plus probable d'autre part.

Traduire les perspectives en actions concrètes

Une fois dépeints, ces quatre scénarii ont été présentés dans chacune des antennes du département. Elus professionnels et agriculteurs locaux ont approfondi l'analyse afin d'identifier les risques et les opportunités portés par chacun des scénarii. Face à ces défis, les travaux ont permis de définir un plan d'actions composé de projets existants, en émergence ou des idées du territoire.

Perrine BUCHART
06 07 38 13 73

perrine.buchart@normandie.chambagri.fr

Informations pratiques : inscription à la restitution publique avant le 6 mars 2023 auprès de Catherine GAYOT : catherine.gayot@normandie.chambagri.fr
Nombre de places limité.



Le groupe multi-acteurs mobilisé pour les travaux de l'étude prospective.

L'actu des Territoires, abonnez-vous !

Vous êtes élus de collectivités locales ? Connaissez-vous notre Newsletter Actu'Territoires ?

Chaque trimestre, vous y trouverez des informations utiles pour mener à bien les projets agricoles sur votre territoire : aménagement, offre alimentaire, gestion de la ressource en eau, qualité de l'air, biodiversité, transition énergétique...

Abonnez-vous pour la recevoir directement dans votre boîte mail : bit.ly/actuter



JURIDIQUE

Lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2023



Bessin

Comme tous les ans, les traditionnelles lois de fin d'année prévoient des changements plus ou moins impactants pour les exploitants agricoles sur les plans fiscal et social. Voici un aperçu des mesures les plus notables.

Sur le volet loi de finances, publiée le 31 décembre 2022, on peut noter 6 points :

- La reconduction et l'aménagement de la **déduction pour épargne de précaution (DEP)**, dont le dispositif s'applique désormais pour les exercices clos jusqu'au 31 décembre 2025 avec une indexation annuelle des plafonds,
- La reconduction du **crédit d'impôt glyphosate** pour un an, avec la réalisation d'un rapport d'évaluation en septembre 2023. Ce crédit d'impôt rentre désormais dans le dispositif des aides de minimis,
- La reconduction du **crédit d'impôt HVE** pour une année pour permettre aux entreprises certifiées en 2023 d'y avoir accès,
- La reconduction du **crédit d'impôt formation** des dirigeants d'entreprises jusqu'au 31 décembre 2024,
- L'augmentation du seuil du **taux réduit de l'impôt sur les sociétés**, le taux réduit (15%) est désormais possible pour les

entreprises sur la tranche de bénéfice imposable inférieure à 42 500 euros.

- Le relèvement de la limite de l'abattement sur les droits de mutation à titre gratuit dans le cadre d'un **bail à long terme** à 500 000 euros sous conditions,
- L'ajustement de la **TVA alimentaire** pour faire bénéficier du taux réduit à 5,5%, les produits destinés à la nutrition animale ou les intrants lorsqu'ils sont en bout de chaîne destinés à la consommation humaine par le biais des animaux ou cultures auxquels ils sont destinés.

Pour l'application, n'hésitez pas à contacter votre centre comptable.

Sur le plan social, deux informations sont à relever notamment :

- La hausse du **SMIC horaire** de 1,80% qui passe à 11,27 euros brut au 1^{er} janvier 2023 ;
- Le cumul des **indemnités maladie professionnelle ou accident du travail** pour les pluriactifs agricoles, ils peuvent désormais cumuler l'indemnité agricole (ATEXA) et l'indemnité versée par le régime social de leur autre activité.

Céline DUREUIL-BOULLIER

02 31 70 25 43

celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr

INSTALLATION

2022 : 67 installations aidées dans le Calvados

- 39% de femmes ↗ / 61% d'hommes ↘
- Age moyen : 29 ans ➔
- Formation : 28% de BTS et + ↘
- 28 projets réalisés en dehors du cadre familial ➔
- 22 projets en Agriculture Biologique ↘
- 27 installations avec diversification prévue (transformation, vente directe, tourisme...) ↗
- L'installation sociétaire représente 73% des installations aidées (49) dont 90% sont des sociétés à plusieurs associés exploitants (2 à 5) ↗
- Les productions principales : Bovins lait (28) > Grandes cultures (13) >

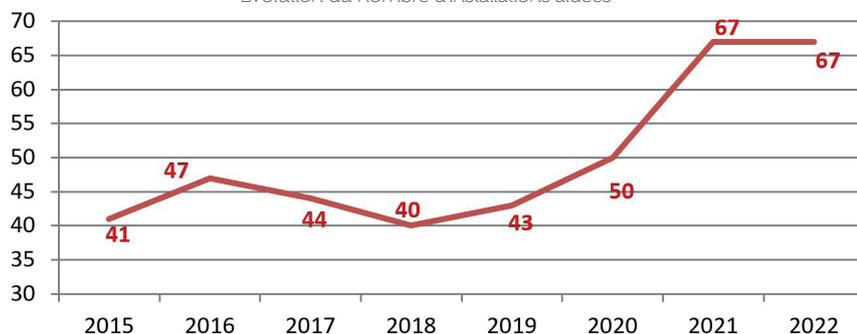
Maraichage (6) = Equins (6) > Bovins viande (3)

- Zone d'installation : 35 en zone de Plaine / 32 en zone Défavorisée
- Montant moyen de la DJA : 27 466 €
- L'installation avec Dotation Jeune Agriculteur (DJA) reste dynamique en 2022 et le démarrage de l'année 2023 semble sur la même tendance.
- Si vous avez un projet d'installation, avec ou sans aide, appelez le Point Accueil Installation au 02.31.70.25.09 (ouverts à tous).

Emilie LEGROS

emilie.legros@normandie.chambagri.fr

Evolution du nombre d'installations aidées



Réalisez votre CSP com

Instauré dans le cadre de la séparation des activités phytosanitaires, toutes les exploitations agricoles **phytosanitaire (CSP)** au 1^{er} janvier 2024. Les exploitants sont dispensés de ce conseil.



Si la prestation d'agriculture dans le cadre ainsi plus répondre travers des Avec cette de conseil crédit d'im

Le CSP collectif arrive dans le Bessin !

Afin de préparer au mieux la nouvelle offre CSP en collectif, nous avons testé ce nouveau format le 14 décembre dernier avec le groupe DEPHY accompagné par Clément Chevalier.

Les 6 exploitants présents ont apprécié cette journée « **bien équilibrée avec différentes animations** ». Les apports techniques et réglementaires, ainsi que les expériences de chacun ont permis « **d'apporter de nouvelles pistes de réflexion** » sur la gestion des bioagresseurs.

Tout agriculteur du Bessin peut maintenant choisir la **formule de Conseil Stratégique Phytosanitaire qui lui correspond le mieux** en fonction des avantages de chacune :

- Le CSP individuel pour un **échange privilégié**, pour prendre du recul sur votre système et adapter au mieux vos pratiques en fonction de vos problématiques.

- Le CSP collectif pour **échanger entre pairs** et ainsi bénéficier des retours d'expérience et idées de chacun.

Vous pouvez dès à présent appeler votre antenne Chambre d'agriculture pour planifier un rendez-vous individuel ou vous inscrire à la prochaine session collective prévue à Bayeux le mercredi 22 mars prochain.

En fonction de vos besoins, nous pourrions programmer d'autres journées de formation.

Contact Vincent Jordon

Vincent JORDON

06 58 46 97 23

vincent.jordon@normandie.chambagri.fr

Plaine

Comme vous le souhaitez !

services de vente et de conseil à l'utilisation de produits agricoles devront avoir un premier conseil stratégique et des installations certifiées en agriculture biologique ou HVE3

Si une approche individuelle ne vous convient pas, la Chambre d'Agriculture vous invite à découvrir le CSP en mode collectif, à l'issue d'une journée de formation. Nous vous proposons plusieurs sessions, avec des thématiques pouvant aller de pair avec des objectifs et préoccupations particulières à votre groupe le plus homogènes possibles.

Si vous optez pour une approche collective, vous bénéficierez de l'expertise de conseillers spécialisés, d'un tarif préférentiel ainsi que du coût de la formation.

Réalisez votre CSP en groupe !

Le groupe Cultures SEA s'est réuni le 19 décembre dernier dans les nouveaux locaux de l'antenne Plaine. Douze agriculteurs présents qui se connaissent bien, ont l'habitude de travailler et de réfléchir ensemble, et ont des systèmes d'exploitation relativement homogènes. Le programme proposé permet de dérouler les points clefs demandés dans le cadre du CSP :

- Diagnostic d'usage des produits phytosanitaires,
- Ciblage des enjeux en la matière,
- Détermination d'actions et leviers envisageables pour la réduction d'usage des produits phytosanitaires.

Au terme de la journée, le bilan est favorable : l'exercice en groupe a bien fonctionné, et les membres savent aussi qu'ils ont un avantage. Leurs réunions fréquentes leur permettront de revenir sur le sujet ... sans attendre le prochain CSP obligatoire dans 3 ans...

Réalisez votre CSP en groupe

Calendrier de sessions prévues :

- 15 mars pour les exploitations avec légumes de plein champ
- 22 et 29 mars pour les exploitations de polyculture élevage
- 14 avril pour des exploitations en agriculture de conservation
- 19 avril, 10 mai, 6 et 14 juin pour des exploitations de polyculture élevage.

Vous souhaitez vous inscrire sur une de ces sessions, n'hésitez pas à nous contacter. D'autres sessions seront programmées sur le 2^e semestre.

Loélia PICARD
07 62 59 63 91

loelia.picard@normandie.chambagri.fr

Pays d'Auge

MAEC : une nouvelle programmation en 2023

En 2023, débute une nouvelle programmation des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Le dispositif a été rebâti avec l'ensemble des partenaires de manière à poursuivre les efforts engagés en matière d'agro-environnement.



Le Pays d'Auge est couvert par plusieurs projets agro-environnementaux sur les marais de Villers/Blonville, la haute vallée de la Touques (Conseil Départemental 14), le marais de la Dives (FNE-CREPAN), et sur 12 captages situés sur le territoire de l'Agglo Lisieux Normandie. Si vous exploitez des terres sur ces périmètres, n'hésitez pas à vous renseigner.

Parallèlement, la Chambre d'agriculture propose une mesure « Bien-être animal herbivore » accessible sur tout le territoire Normand. Cette mesure exige de détenir au moins 55% de prairies permanentes, de respecter un chargement inférieur à 1.6 UGB/ha, de ne pas utiliser de produits phytosur 90% des prairies permanentes, de réaliser un bilan IFT* accompagné sur 3 ans, de réaliser un bilan prévisionnel de fumure. A partir de la 2^e année, il ne faut pas dépasser l'IFT de référence ; à partir de la 3^e année, acheter au maximum 800 kg de concentrés/UGB, respecter une part maximale de 12% de maïs ensilage dans la SFP.

Des réunions d'informations sont prévues sur tout le département. Informez vous ! Les enveloppes budgétaires sont contraintes et 2023 sera l'ANNEE principale de contractualisation.

Beatrice RODTS
06 45 46 34 56

beatrice.rodts@normandie.chambagri.fr

* IFT : Indice de Fréquence de Traitements phytosanitaires

Bocage

Mieux se connaître entre acteurs agricoles locaux

Sous l'impulsion du groupe territorial du Bocage composé des 9 élus locaux de la Chambre d'agriculture dont Nicolas Declomesnil, élu référent, plusieurs rencontres professionnelles ont été organisées sur Vire et ont permis de mettre en place les Rencontres de la transmission et de l'installation à Vire le 23 novembre 2022.

« On ne se connaît pas assez »

Lors de la 1^{ère} réunion le 31 mai à la salle des mariages de Vire, les 45 représentants des structures diverses (centres comptables, organismes de conseils, emploi, enseignement, banques, assurances, foncier, autres organisations professionnelles agricoles, notaires...) partageaient ce constat. Pour y remédier, plusieurs temps d'échanges au Campus agricole de Vire en septembre puis à la salle du Vaudeville mi-novembre s'en suivaient avec l'objectif final de co-organiser l'évènement local du 23 novembre, autant d'occasions en présentiel et distanciel pour échanger et découvrir les services de chacun : domaines d'activités, périmètres d'action, compétences.



avant le début des Rencontres transmission/installation, animation pour poursuivre l'interconnaissance



point d'étape sur l'organisation des Rencontres de la transmission et de l'installation

« Il faut entretenir et valoriser cette interconnaissance »

Pour les élus locaux de la Chambre d'agriculture réunis le 13 janvier, c'est l'orientation donnée. « C'est une chance pour le territoire d'avoir réussi à renforcer les liens entre les acteurs locaux et de pouvoir rassembler les énergies sur des projets communs ».

David DELBECQUE
06 08 75 02 92

david.delbecque@normandie.chambagri.fr



FORMATION

Accélérateur de compétences

Participez aux formations organisées
par la Chambre d'agriculture



Perfectionnement : éducation et dressage du chien de troupeau

J'éduque mon chien aux manipulations et
déplacements difficiles.

2j : 30 mars et 14 juin – région de VIRE

Céline PORET
07 85 44 43 99

Utiliser l'homéopathie sur mon élevage – perfectionnement

Je gagne en autonomie en améliorant mon
utilisation de l'homéopathie.

1j : 14 mars à HEROUVILLE

Laurence FOS
06 73 52 16 96

Utiliser les plantes et les huiles essentielles pour mes chevaux - perfectionnement

J'améliore ma pratique et je fabrique mes
produits.

1j : 9 mars à HEROUVILLE

Laurence FOS
06 73 52 16 96

Améliorer la productivité et la qualité de mes prairies

Choisir la meilleure technique de rénovation
pour sa prairie.

2j : 23 mars et 12 avril à BAYEUX

Emeline LEGROS
06 73 25 01 23

Insémination par l'éleveur (IPE)

J'assure moi-même l'insémination de mon
troupeau.

4j : 7, 16, 21 et 28 mars à BAYEUX

Emeline LEGROS
06 73 25 01 23

Pâturer plus avec un robot de traite

Je valorise mieux l'herbe pâturée avec un
robot de traite.

1j : 14 mars à VILLERS BOCAGE ou LISIEUX

Emeline LEGROS
06 73 25 01 23

Garantir des prairies de qualité pour mes chevaux

J'adapte mes pratiques pour améliorer la
pérennité de mes prairies.

2j : 13 avril et 11 mai à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène en transformation fermière

J'acquies les bons réflexes d'hygiène pour
garantir la qualité sanitaire de mes produits.

3j : 17 mars, 3 et 4 avril à HEROUVILLE

Anne MANACH
06 30 08 56 09

Informez-vous, inscrivez-vous sur :
normandie.chambres-agriculture.fr
rubrique formation

AGENDA

SIA 2023 : L'agriculture, le vivant au quotidien !

Du 25 février au 5 mars,
Paris, Porte de Versailles

Dans un monde en transitions énergétiques,
écologiques, sociétales, le Salon International de
l'Agriculture démontre comment l'agriculture est
un secteur au cœur du vivant, à la fois initiateur et
acteur.

Pour une meilleure gestion de vos haies

Le 14 mars, porte ouverte chez Samuel
Biderre, lieu dit La Bruyère à Lingèvres

Découvrez les atouts d'une gestion dynamique des
haies de nos territoires : valorisation en combustible,
utilisation comme litière, stockage de carbone
monnayable à terme... Nos conseillers répondront à
toutes vos questions lors de cette porte ouverte.

Contact : antenne de Bayeux au 02 31 51 66 33



PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



CONSEIL PAC

Optimisez et sécurisez vos aides PAC

Prenez rendez-vous avec un conseiller :
il réalise votre télédéclaration

Prestation complémentaire :
Diag Horizon PAC 2023

Réservez votre rendez-vous PAC
avec le QR Code ci-contre



Nous contacter pour plus de renseignements

- 1 Antenne Plaine
02 31 53 55 00
- 2 Antenne Bessin
02 31 51 66 33
- 3 Antenne Bocage
02 31 68 11 16
- 4 Antenne Pays d'Auge
02 31 31 31 85

